



LA PRESSE

DERNIERE EDITION

10¢

Montréal, samedi 14 janvier 1967

saint-Hilaire / 83e année, No 11 / 8 cahiers / 128 pages / La météo: nuageux / Min.: 25 / Max.: 35

LE PLUS
GRAND QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

L'Université de Sherbrooke ouvre son centre hospitalier • En page 8

CECM: aucun espoir de retour en classe lundi

Québec n'a pas l'intention d'intervenir immédiatement Bertrand: c'est le cabinet qui décidera

Le gouvernement provincial n'a pas l'intention d'intervenir immédiatement dans le conflit entre la CECM et les 9.000 professeurs de Montréal. S'il le fait, ce n'est pas le ministre de l'Education, mais le conseil des ministres qui prendra la décision.

"Ce n'est pas que je veuille me défiler, mais ces conflits scolaires découlent d'une politique gouvernementale, et c'est au cabinet dans son ensemble d'agir", a expliqué M. Jean-Jacques Bertrand au cours d'une conférence de presse impromptue donnée hier soir pendant une cérémonie que présidait le ministre français des Finances M. Michel Debré.

Il a précisé qu'il n'est donc pas question que des mesures soient prises avant le retour du premier ministre Daniel Johnson de New York.

"Cependant, a-t-il dit, nous n'avons pas l'intention de laisser la situation dégénérer en désastre, à Montréal ou ailleurs. Tant que les conflits en étaient au stade des négociations, c'était aux deux parties en cause (la CECM et l'Alliance à Montréal) de parler, mais avec la grève, l'intérêt public entre en jeu."

Il a ajouté que son "premier devoir" est de faire rapport de la situation au Conseil des ministres le plus tôt possible, de lui exposer le problème tel qu'il se présente. A son

avis, il fera ce rapport dès que le cabinet se réunira, au cours de la semaine prochaine.

Casser les reins?

Le ministre de l'Education a d'autre part nié catégoriquement que le gouvernement ait l'intention de "casser les reins de qui que ce soit".

"Il n'y a aucun aspect de politique partisane dans notre position, a-t-il dit, contrairement à ce qu'ont dit deux députés de l'opposition. Comme ministre de l'Education, je réalise l'importance des enseignants et les droits qu'ils ont..."

"Les enseignants sont des gens de profession que nous respectons; ils ont droit à des salaires raisonnables, mais en fonction des moyens financiers de l'Etat et des contribuables."

Le système fiscal en cause

Pressé de questions par un journaliste, M. Bertrand a déclaré qu'"il ne fait pas de doute que le système de taxation pour fins scolaires est une des causes de la grève."

Voir BERTRAND en page 2

- la CECM nie qu'elle ait rompu les négociations
- pas de nouvelles offres depuis 2 jours et demi
- Québec pourrait nommer un médiateur
- il reste 100 clauses à régler

par Yves LECLERC
et Jacques LAFRENIÈRE

On ne sait trop quand reprendront les négociations entre la CECM et ses 9.000 professeurs en grève, à la suite de la confusion qui régnait tout ce matin.

L'Alliance des professeurs et la Fédération des professeurs catholiques de langue anglaise, en effet, accusaient la Commission d'avoir rompu les négociations au cours de l'après-midi hier, tandis que la CECM niait catégoriquement que ce soit le cas, et accusait les enseignants d'avoir causé des difficultés en refusant que se poursuive le mandat du conciliateur du ministère du Travail.

"Loin d'avoir rompu les négociations, a déclaré un porte-parole de la commission scolaire, les négociateurs patronaux ont passé la journée au motel Fontainebleau (hôtel des pourparlers) à attendre leurs vis-à-vis syndicaux. Il nous semble évident que le refus des syndicats de se soumettre à l'arbitrage ainsi que nous l'avions proposé n'empêche pas les deux parties de poursuivre les discussions!"

Le président de l'Alliance M. Aimé Nault, de son côté, affirme qu'en répondant aux syndicats que leur position demeurait inchangée, les représentants de la Commission romoyaient effectivement les pourparlers.

"Dans l'esprit du Code du travail, a-t-il expliqué, il ne peut y avoir d'arbitrage qu'avec le consentement des deux parties; la seule chose qui reste à faire est de nous retrouver à la table des négociations et de tenter de trouver une solution par nous-mêmes. La Commission, en demeurant sur ses positions, rompt effectivement les pourparlers."

A la CECM, par contre, on déclarait dès avant-hier soir qu'après le refus de ses offres par les deux syndicats, c'était à ceux-ci de faire le premier geste désormais; son attitude d'hier semble indiquer qu'elle s'en tient toujours à cette interprétation.

Par ailleurs, les représentants de l'Alliance et de la Fédération ont annoncé qu'ils seraient au motel Fontainebleau cet après-midi entre une heure et 3 heures, mais on ignore encore si les négociateurs patronaux avaient l'intention de les y rencontrer.

Arbitrage ou médiation

Dans les circonstances, cependant, on doute que les discussions puissent reprendre de façon efficace, à moins de l'intervention d'une tierce partie. Cette tierce partie, la CECM voudrait que ce soit un tribunal d'arbitrage de trois hommes, alors que les professeurs sont plutôt en faveur de la nomination d'un médiateur choisi par le gouvernement provincial et approuvé par les deux parties.

C'est d'ailleurs là la solution proposée par un comité de parents formé de dirigeants de

parents de l'école primaire de

l'arrondissement de Pointe-Claudette.

Voir CLASSE en page 2

Un règlement satisfaisant...

En effet, le président de l'Alliance a déclaré : "La seule façon de mettre fin à la grève maintenant, c'est par un règlement satisfaisant."

L'Alliance, en effet, a carrement rejeté l'arbitrage, du moins tant qu'il restera une clause majeure à régler, ou un nombre important de clauses mineures. Et même là, "la situation a peu changé dans ce domaine maintenant que la grève est déclarée", a précisé M. Nault. Je me demande si, dans l'hypothèse de progrès si notables qu'ils rendent acceptable le recours à l'arbitrage, nous ne ferions pas mieux de tenter de tout régler rapidement par nous-mêmes..."

Il a noté que ce n'est là qu'une possibilité et que le recours à l'arbitrage n'est pas définitivement écarté.

Hier matin, devant 7.000 professeurs assemblés à l'aréna Maurice-Richard, M. Nault avait déclaré "à ceux qui se demandent comment les classes pourront reprendre à Montréal, il n'y a pas 36 manières. Ce ne sera pas par l'arbitrage ni par une injonction. Ce sera par l'obtention d'un règlement satisfaisant."

Le grève, selon M. Nault, a été un geste très réfléchi de la part des enseignants. Il faudra que les négociateurs patronaux reconnaissent que les enseignants de Montréal tiennent.

Voir CLASSE en page 2

Autres informations sur le conflit scolaire dans les pages 5, 6 et 7

Washington et Hanoi ont des contacts indirects en vue de ramener la paix

LA NOUVELLE-DELHI. (UPI, PA, AFP). — Diverses consultations — dont plusieurs se déroulent à La Nouvelle-Delhi — viennent de débuter, dans le but apparent de rétablir la paix au Vietnam.

C'est ainsi que, selon un porte-parole du gouvernement indien, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Chester Bowles, et le consul général nord-vietnamien, M. Nguyen Hoa, ont été reçus séparément, au cours des derniers jours, par M. T.N. Kaul, secrétaire chargé du Vietnam au ministère indien des Affaires étrangères. On a appris de sources informées que M. Kaul a discuté de la situation vietnamienne avec les deux représentants.

Parallèlement à ces consultations, des efforts sont faits en vue de réactiver la Commission tripartite internationale de contrôle pour le Vietnam. Un porte-parole du gouvernement indien a en effet confirmé hier que les trois membres de la Commission — Canada, Inde et Pologne — s'étaient mis d'accord sur le principe d'entretiens qui se tiendraient "à une date, en un lieu et à un échelon appropriés déterminés d'un commun accord".

Les déclarations de Paul Martin

Le porte-parole a ajouté que ces entretiens porteront sur le fonctionnement de la Commission. Mais, dans les meilleurs diplomatiques, on estime qu'une telle réunion pourrait précludre à une nouvelle initiative de paix au Vietnam. Enfin, le porte-parole a précisé que la Commission de contrôle, qui avait été chargée de surveiller l'application de la trêve, avait dû faire face à "d'incessantes hostilités".

Bien qu'aucune autre précision n'ait été apportée quant à la tenue de ces entretiens, on estime dans les meilleurs diplomatiques de la Nouvelle-Delhi que les récentes déclarations de M. Paul Martin, secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, qui a confirmé que les conversations entre le Canada et d'autres pays sur la possibilité d'une

Voir CONTACTS en page 2



Premiers prix à deux photographes de LA PRESSE

L'Association des photographes de presse de Montréal a distribué ses lauriers pour 1966 et a accordé ses premiers prix hautement convoités à deux photographes de LA PRESSE : MM. Antoine Desilets et Michel Gravel.

● M. Desilets a obtenu le 1er Prix comme photographe de magazine.

● M. Gravel a également obtenu le 1er Prix comme photographe de presse.

A la page 35, une sélection des documents primés.

Le juge refuse de libérer Louis Sicotte

ST-JÉRÔME. (Claude Brun)

— Le juge Omer Côté, de la Cour des sessions de la paix, a refusé toute caution à Louis Sicotte qui, cette fois, est accusé du complot et de l'incendie criminel d'un hôtel de Pointe-Calumet à Saint-Jérôme.

Le prévenu, arrêté vendredi matin sur une ordonnance de la cour, devra demeurer derrière les barreaux jusqu'au 17 courant, alors qu'il instruira son enquête préliminaire.

Sicotte, qui a mis en branle une enquête sur les méthodes de la police, a été appréhendé chez des amis, au 4124 rue Laval. Au moment de son arrestation, il a prétendu qu'il était en repos à cet endroit sur la recommandation de son médecin.

On se rappellera qu'il avait accusé les agents du commissariat des incendies d'avoir usé de cruautés à son égard en vue de lui faire signer des aveux. Ces aveux l'ont ensuite mené devant les tribunaux où il a éprouvé une peine de deux ans qui, par la suite, a été transformée en sentence suspendue.

Le Courroie l'a soumis hier à deux examens médicaux.

SOMMAIRE

Années classées / 36 à 48

Bandes dessinées / 26

Bricolage / 41

Bridge / 16

Calendrier des planniers / 16

Courrier "Que faire ?" / 12

Décès, naissances, etc. / 51

Editorial / 4

Finance / 32 et 33

Horoscope / 16

Immobilier / 14 et 15

Jardinage / 27

"Le loi c'est le loi" / 7

L'auto / 27

Les timbres / 27

Loisirs et récréation / 26 et 27

Mots croisés / 40

Nouvelles internationales / 17

Nouvelles nationales / 13

Sports / 28 et 30

Tourisme / 19 et 25

Tribunaux / 9

Vie féminine / 10 et 12

Vie mondaine / 11

Vie religieuse / 16

Votre médium / 16

CKAC-TV

AUJOURD'HUI

Alarme à l'hôpital Notre-Dame

C'est un cri d'alarme que l'on a entendu hier au directeur du service d'urgences et coordinateur des services externes de l'Hôpital Notre-Dame, Dr Roland Boucher. Ces départs sont surchargés et le médecin a affirmé que la situation est intenable.

— Page 34

Amélioration des passages à niveau : surtout en Ontario

Tandis que la Commission fédérale des transports consacre 40 pour cent de son budget à améliorer et réparer les passages à niveau canadiens, elle n'en consacre que 15 pour cent au Québec. Et le Québec, a affirmé l'avocat de la société, n'en demande pas davantage.

— Page 34

Entrevue exclusive avec la mère de l'écrivain Réjean Ducharme

"Je peux affirmer que Réjean est mon fils"

par Luc PERREAULT

Mme Omer Ducharme, la mère de Réjean, de l'île Saint-Ignace, près de Berthier, a protesté hier au cours d'un interview téléphonique contre les institutions visant à mettre en doute l'existence de son fils, l'auteur déjà célèbre de "L'avalée des avalés".

Il peut affirmer, a-t-elle déclaré, que Réjean est bien mon fils et qu'il est également l'auteur de "L'avalée des avalés". Selon celle-ci, la cabale déclenchée autour de son nom ne vise pas à faire sortir de la retraite volontaire de domicile pour échapper aux journalistes.

— Page 34

"Il ne garde qu'une paire de pantalons et une machine à écrire, a-t-elle précisé. Je trouve que ça lui suffit. Je l'ai invité à venir vivre à l'île Saint-Ignace et se trouvent la pitié de ses affaires personnelles, il serait tranquille ici. Durant le jour, il n'y a que moi. Mais il a refusé. Il a peur de déranger."

Réjean Ducharme futur des journalistes par timidité autant que par crainte d'une gloire prémature. Il craint d'être mal compris, de croire qu'il interrogeraient son écrivain. Travailleur ne l'a jamais intéressé, bien sûr, mais c'est inexistant de dire qu'il vit dans la misère."

Elle a admis que, forcée de le faire, son fils sait répondre aux attaques qui lui sont faites. Elle a donné, en exemple, l'affaire qu'il a pris concernant l'éditeur Pierre Tisseyre. S'il s'est décidé à répondre par lettre à ce dernier, c'était dans le but d'apporter des éclaircissements à cette affaire et après avoir été profondément heurté par l'attitude de l'éditeur.

Enfin Mme Ducharme a déclaré : "Réjean n'a pas été déçu de n'avoir pas reçu le prix Goncourt. Il ne recherche pas les honneurs. Il continue à écrire, même

Voir REJEAN en page 2

"Ducharme s'est immunisé contre la stérilité"

— un de ses amis

Celui qui se plait à se présenter comme l'un des rares individus à avoir ses entrées chez Réjean Ducharme travaille depuis quelques mois au ministère de l'Immigration et de la Main-d'œuvre. Constant Lavallée, 25 ans, a partagé avec l'auteur de "L'Avalée des avalés" plusieurs journées joyeuses de sa vie passée qu'il qualifie lui-même de bohème.

"Je l'ai connu durant l'été avant qu'il parte pour son voyage qui devait le mener au Guatemala. A la frontière, on le prisa de s'en retourner parce qu'il n'était pas d'un apport économique suffisant pour promouvoir l'expansion de la nation... Quando nous vivions ensemble sur la rue Maplewood, c'était le bon temps. J'écrivais dans cette période-là, je faisais aussi des tableaux. Ducharme écrivait aussi, mais au ralenti. C'est à ce moment qu'il a tenté de se faire publier chez Pierre Tisseye. Cela n'a pas marché. Il avait commencé quelques-uns de ses ouvrages. Nous menions une vie de tire-au-flanc. Il était comme quelqu'un qui faisait de la poterie. Ecrire, pour lui, c'était une profession."

Durant cette période, Constant Lavallée étudiait à l'Université de Montréal. L'été où il vécut avec Ducharme reste pour lui un souvenir encore frais :

"C'était une drôle de vie. C'était de la bohème et ça ne l'était pas. Nous pouvions nous lever tard, mais nous travayillions quand même une bonne journée. Nous nous promenions une partie de la nuit à travers les rues de la ville. Montréal nous apparaissait sous un autre visage. J'ai bien aimé vivre avec lui. Aujourd'hui une vie comme celle-là ne serait plus possible parce que chacun de nous a des obligations. Nous étions capables de fondre des idées comme au fond de l'acier. Moi, je ne pourrais plus. Lui, il a gardé son pouvoir créateur, il l'a peut-être amplifié. Il s'est immunisé contre la stérilité."

Comment l'avez-vous connu ?

— On s'est connu drôlement. Un de mes amis s'était acheté une voiture neuve. C'était un samedi après midi de printemps. On était bien. Si je me souviens bien, nous étions allés prendre une bière au quai de Saint-Ignace, à l'hôtel. En arrivant là, nous sommes sommes surpris que l'hôtel du Quai avait passé au feu. Laporte m'a présenté Ducharme : il était allé à l'école avec lui, avait crevé de faim comme lui. Quando nous avons vu qu'il n'y avait plus de bière, nous sommes allés faire le tour de l'île. Ensuite nous avons arrêté l'auto puis nous avons regardé passer la glace dans le fleuve.

— Que faisait-il à ce moment-là ?

— Il travaillait.

— Habitait-il l'île Saint-Ignace ?

— Non, il n'était que de passage. Mais c'était là qu'habitaient ses parents.

— Quel genre d'individu est-il ?

— Il est comme tout le monde : il n'a pas l'air écrivain plus que ça. C'est un garçon ordinaire, pas trop grand, ni timide ni guêpard, à peu près entre les deux.

— Que pensez-vous des rumeurs qui circulent à son sujet ?

— Ce sont des rumeurs plutôt farfelues. Je me demande sur quoi on s'est fondé pour parir ce genre de rumeurs.

Constant Lavallée parle encore de son ami. Il précise que Réjean Ducharme n'a rien touché encore pour "L'Avalée des avalés". Il a été payé seulement pour un extrait de l'un de ses ouvrages dans une revue française. Il ajoute qu'il a reçu dernièrement une formule de contrat adressée par Gallimard au sujet du recueil de poèmes "La fille de Christophe-Colomb", que l'éditeur voudrait publier. Il ignore où l'écrivain peut être actuellement. Mais, ajoute-t-il, il lui arrive souvent de partir sans avertir qui que ce soit. Il flâne toujours par revenir.

L.P.

OBTEENEZ

\$1000

POUR \$390

Renseignez-vous sur

L'ENTRAIDE
IMMOBILIÈRE
LAURENTIENNE

1344 est, rue Sherbrooke
Montréal 24

Sous aucune obligation de nos
part, veuillez me faire parve-
rir tous les renseignements sur
votre propriété.

NOM.....

AGE.....

ADRESSE.....

VILLE.....

TÉL.....

CONTACTS

SUITE DE LA PAGE 1

paix négociée au Vietnam se poursuivent, peuvent être interprétées comme l'indication de nouveaux efforts en faveur de la paix.

Enfin, des conversations secrètes seraient en

SICOTTE

SUITE DE LA PAGE 1

ne portait pas de marques de blessements sur le corps... Pour éviter apparemment des rebondissements imprévus,

Sicotte, qui est âgé de 44 ans, et qui demeurait alors les rues de son avocat au 585 rue Marcellin à Saint-Lambert, est accusé d'avoir mis volontairement le feu à l'hôtel Montana, le 2 février 1962. Il a, en outre, fait face à une accusation de complot avec le propriétaire de l'établissement, Paul Létourneau, et deux autres individus, Fernand Quirion et Jean-Jacques Gagnon, pour détruire par le feu l'hôtel de Pointe-aux-Chênes.

Selon les remarques de cet avocat, il est fort probable que Sicotte sera accusé de plusieurs autres actes similaires.

A la pré-enquête que présidait le juge René Lagarde, Sicotte se serait reconnu l'auteur de 44 incendies criminels, dont celui pour lequel il comparaît hier à Saint-Jérôme.

A l'instar de la Couronne Me Charles-H. Cléche, le tribunal a noté qu'il considérait Sicotte comme un simple individu qui a répondu d'un acte criminel : "Je ne tiens nullement compte du Sicotte qui, récemment, a fait les manchettes des journaux", de commenter le juge Côté.

Me Jean Gagné a vainement tenté d'obtenir un cautionnement, signalant que son client n'avait pas tenté d'échapper à la police lorsqu'il l'a appris, il y a quelques jours qu'on se préparait à déposer contre lui une plainte dont la peine est passible de 14 ans de prison.

Selon les remarques de cet avocat, il est fort probable que Sicotte sera accusé de plusieurs autres actes similaires.

A la pré-enquête que présidait le juge René Lagarde, Sicotte se serait reconnu l'auteur de 44 incendies criminels, dont celui pour lequel il comparaît hier à Saint-Jérôme.

A l'instar de la Couronne Me Charles-H. Cléche, le tribunal a noté qu'il considérait Sicotte comme un simple individu qui a répondu d'un acte criminel : "Je ne tiens nullement compte du Sicotte qui, récemment, a fait les manchettes des journaux", de commenter le juge Côté.

Trio accusé de 2 vols à main armée

Trois jeunes gens dans la vingtaine, Robert Lemieux, de la rue Laurendeau, Fernand Laforce, de la rue Egan, et Robert Albert, également de la rue Laurendeau, ont comparu devant le juge Gérard Laganière, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir commis deux vols à main armée le 17 et 29 décembre.

Le premier vol aurait été commis dans un domicile privé de Mont-Royal, où on aurait pris \$2,000 en argent et en bijoux, cependant que le second aurait été perpétré à la Globe Master Watch, rue Holy Cross. A cet endroit, le buin avait été pris \$1,000 en argent et de \$0,000 en bijoux.

Renvoyés aux cellules, sans cautionnement, jusqu'au moment de leur enquête, les prévenus ont obtenu la permission de téléphoner, mais à leurs parents seulement.

LA MÉTÉO

Méteo aujourd'hui : 25

Méteo cette nuit : 25

Méteo demain : 25

Les prévisions météorologiques du Canada, Dorval (GRC) — Régions de Québec, Laurentides, Gaspésie et Gaspésie du Sud : température avec périodes de soleil. Température : 25 degrés au sud de Québec, 23 degrés à Ottawa, 20 et 22 degrés à Montréal et Sherbrooke ; 20 et 22 degrés à Agathie-des-Monts ; 25 et 27 degrés à Québec ; 20 et 22 degrés à Saguenay et 25 et 27 degrés à Rimouski. Température : 25 degrés à Gaspésie et Gaspésie du Sud : température avec périodes de soleil. Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire. Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire. Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.

Température : 25 degrés à Matane, 23 degrés à Gaspé, 20 et 22 degrés à Baie-Comeau et 25 et 27 degrés à Baie-Sainte-Claire.